N° 168 – Juillet 2026

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

A1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé

En 2025, 108'500 élèves, étudiantes ou étudiants fréquentent l'enseignement public du niveau primaire au niveau tertiaire. C'est une hausse d'environ 28'500 personnes par rapport à l'année 2000. L'augmentation reste soutenue ces cinq dernières années avec +5'500 individus par rapport à 2020 : près de +2'350 dans le primaire (+6%), près de +1'850 au secondaire I (+14%) et près de +1'750 au secondaire II (+7%). Les effectifs du cycle d'orientation (CO) augmentent pour la cinquième année consécutive, alors que l'enseignement primaire public connait un ralentissement de sa croissance depuis 2023 et même une légère baisse en 2025. Après le passage des volées « creuses » dues à l'introduction du concordat HarmoS au début des années 2010, l'enseignement secondaire II voit ses effectifs recommencer à augmenter de manière très soutenue en 2024 et 2025. L'enseignement privé connait quant à lui une diminution de ses effectifs en 2025, dans le contexte des difficultés de la Genève internationale.

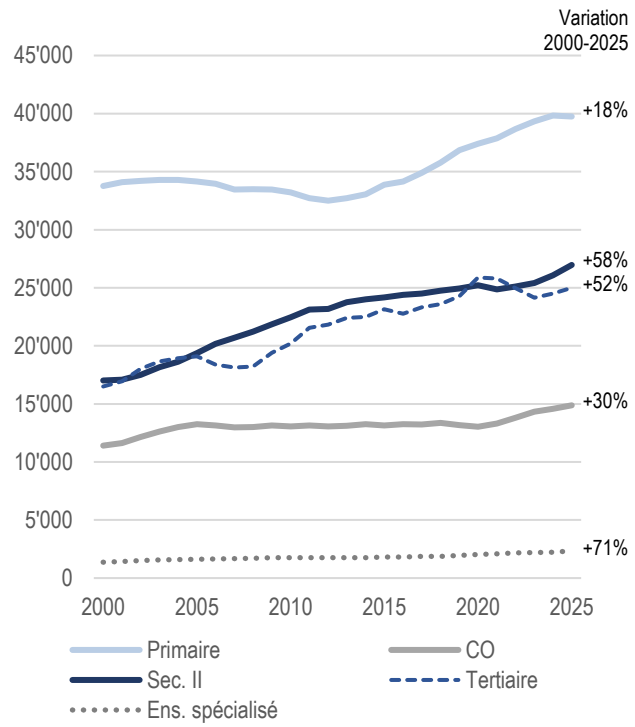
La répartition et l'évolution du nombre d'élèves suivant leur scolarité à Genève sont les premières dimensions permettant d'avoir une vue d'ensemble du système genevois d'enseignement et de formation et de ses différentes composantes : l'enseignement public et subventionné ainsi que l'enseignement privé.

En 2025, l'enseignement public accueille 28'500 élèves, étudiantes ou étudiants de plus qu'en 2000

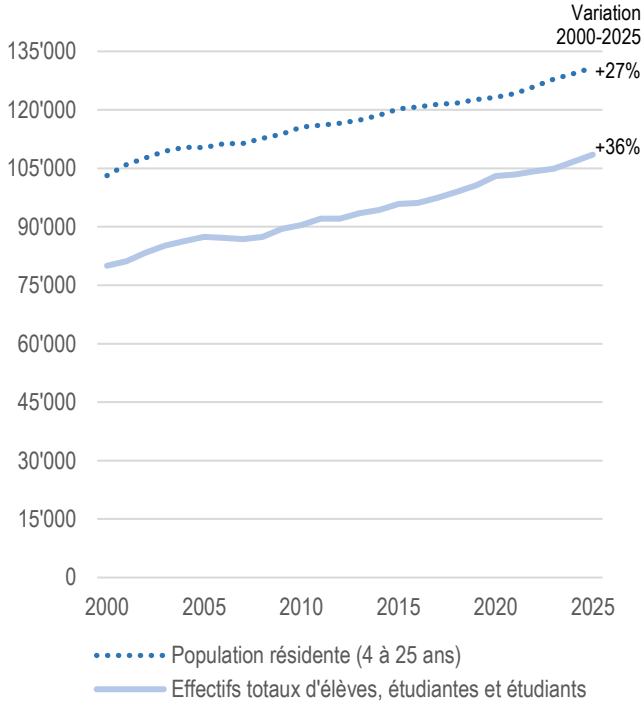
En 2025, l'enseignement public genevois accueille 108'500 élèves, étudiants ou étudiantes depuis le degré primaire jusqu'au degré tertiaire. Cela représente une hausse des effectifs d'environ 28'500 personnes par rapport à l'année 2000 (soit +36%, c'est-à-dire un peu plus de 1% de croissance par an en moyenne) (voir **A1.a**). Cette évolution est assez similaire en volume, mais proportionnellement supérieure à celle de la population résidente (+27'700 personnes de 4-25 ans soit +27%), découlant essentiellement de la migration. La variation diffère selon les degrés : +6'000 élèves au primaire (+18%), +3'500 élèves au cycle d'orientation (+30%), +10'000 élèves au secondaire II (+58%), +1'000 élèves dans l'enseignement spécialisé (+71%) et enfin +8'500 étudiantes ou étudiants au tertiaire (+52%).

A1.a Effectifs d'élèves fréquentant l'enseignement public et subventionné, 2000-2025

Selon le degré



Effectifs totaux et population résidente



Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Université de Genève/Statistiques universitaires, état en novembre – Office cantonal de la statistique, chiffres de la population résidente au 31.12.

Forte croissance des effectifs de l'enseignement public en 2024 et 2025

L'augmentation reste très soutenue ces cinq dernières années avec une hausse des effectifs d'environ 5'500 personnes par rapport à l'année 2020 (soit +5,3%) (voir **A1.b**). Cette évolution est légèrement inférieure à celle de la population résidente (+7'600 personnes âgées de 4-25 ans, soit +6%).

Il faut relever que la croissance globale des effectifs scolarisés a été irrégulière sur la période 2020-2025 : environ 1'900 personnes supplémentaires entre 2020 et 2023 (soit une croissance modeste de +0,6% par an en moyenne) et environ +3'600 personnes entre 2023 et 2025 (soit +1,7% par an en moyenne).

Toujours sur la période 2020-2025, des différences notables s'observent selon le degré d'enseignement. Ainsi, les hausses les plus importantes concernent l'enseignement primaire (+2'300 élèves, soit +6%) et le CO (+1'850 élèves, soit +14%), notamment en raison des migrations et de la sortie des volées « creuses » générées par le changement de date d'entrée en 1P lié à l'introduction du concordat HarmoS en 2010 (voir *Pour comprendre ces résultats - Concordat HarmoS*). La modification de l'âge d'entrée à l'école avait fait mécaniquement baisser les effectifs du primaire entre 2010 et 2018, puis du CO entre 2018 et 2020 (voir **A1.a**). Les effectifs de l'enseignement secondaire II connaissent une croissance un peu moins soutenue que le CO entre 2020 et 2025 (plus de +1'700 élèves soit +7%), à mettre en rapport avec l'arrivée progressive des volées « creuses » dans ce degré depuis la rentrée 2021.

A1.b Effectifs d'élèves fréquentant[1] l'enseignement public et subventionné, 2010-2025

		2010	2015	2020	2024	2025	Variation 2020-2025		Variation 2024-2025	
							Effectifs	En %	Effectifs	En %
CITE 0 et 1	Enseignement primaire	33'219	33'883	37'409	39'835	39'742	+2'333	+6.2%	-93	-0.2%
CITE 2	Enseignement secondaire I	13'058	13'147	13'033	14'580	14'878	+1'845	+14.2%	+298	+2.0%
CITE 3 et 4	Enseignement secondaire II	22'453	24'173	25'225	26'059	26'966	+1'741	+6.9%	+907	+3.5%
	Accueil pour non francophones	*403*	*642*	*649*	*1'416*	*1'425*	*+776*	*+119.6%*	*+9*	*+0.6%*
	Formations préqualifiantes	*735*	*776*	*1'217*	*1'190*	*1'332*	*+115*	*+9.4%*	*+142*	*+11.9%*
	Secondaire II général	*11'209*	*12'233*	*12'809*	*12'881*	*13'476*	*+667*	*+5.2%*	*+595*	*+4.6%*
	Secondaire II professionnel	*10'106*	*10'522*	*10'550*	*10'572*	*10'733*	*+183*	*+1.7%*	*+161*	*+1.5%*
CITE 0 à 3	Enseignement spécialisé	1'753	1'802	2'023	2'237	2'343	+320	+15.8%	+106	+4.7%
CITE 5 et 6	Enseignement tertiaire[2] [3]	20'190	23'154	25'885	24'494	25'006	-879	-3.4%	+512	+2.1%
CITE 5B	*Ens. professionnel supérieur*	*674*	*609*	*707*	*663*	*637*	*-70*	*-9.9%*	*-26*	*-3.9%*
CITE 5A	*Hautes écoles spécialisées*	*4'459*	*5'637*	*6'100*	*5'945*	*6'128*	*+28*	*+0.5%*	*+183*	*+3.1%*
CITE 5A - 6	*Université, instituts [3]*	*15'057*	*16'908*	*19'078*	*17'886*	*18'241*	*-837*	*-4.4%*	*+355*	*+2.0%*
Total (scolarités) [3]		**90'673**	**96'159**	**103'575**	**107'205**	**108'935**	**+5'360**	**+5.2%**	**+1'730**	**+1.6%**
Élèves figurant deux fois [4]		*229*	*271*	*567*	*506*	*435*	-132	*-23.3%*	-71	*-14.0%*
Total élèves, étudiantes ou étudiants [3]		**90'444**	**95'888**	**103'008**	**106'699**	**108'500**	**+5'492**	**+5.3%**	**+1'801**	**+1.7%**

[1] Suivant leur scolarité dans les écoles du canton, indépendamment de leur lieu de domicile. Voir Pour comprendre ces résultats pour le détail des niveaux d'enseignement.
[2] La variation 2020-2025 est à interpréter avec précaution pour l'enseignement tertiaire car l'année 2020, marquée par la pandémie de COVID-19 est atypique. En raison de la situation sanitaire et économique, il y a eu plus d'entrées directes dans l'enseignement tertiaire, car moins d'années sabbatiques après le collège pour effectuer des voyages ou des séjours linguistiques, et moins d'opportunités sur le marché du travail. La baisse entre 2020 et 2025 est donc en partie artificielle et liée à une année de référence (2020) particulièrement haute. On notera que les effectifs sont d'ailleurs en augmentation depuis 2023.
[3] Rupture de série entre 2015 et 2020 : depuis la rentrée 2016, l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) n'est plus inclus dans les statistiques de l'Université de Genève. Pour information, 823 étudiantes ou étudiants fréquentaient l'IHEID en 2015 ; leur nombre s'élevait à 1'106 en 2020 ; il est de 1'079 en 2025 [source : OFS].
[4] Dans ce tableau, un certain nombre d'élèves ont deux scolarités et figurent donc deux fois dans le total des scolarités. Il s'agit principalement des élèves de l'enseignement spécialisé au bénéfice d'une intégration partielle dans une classe régulière qui apparaissent à la fois dans les effectifs de l'enseignement spécialisé et dans ceux de l'enseignement régulier (voir tableau T15.02.1.03 de l'Annuaire statistique du SRED et Pour comprendre ces résultats pour plus de détails). En revanche, le total des élèves ne comptabilise qu'une seule fois les élèves, quel que soit leur nombre de scolarités.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 – Université de Genève/Statistiques universitaires, état en novembre.

Ralentissement de la croissance des effectifs du primaire depuis 2023

Depuis 2015, comme pour l'ensemble de la population du canton, le principal moteur de la croissance des effectifs du primaire a été le gain migratoire. S'y sont ajoutés avant 2020 l'arrivée de générations nombreuses en 1P, et le départ progressif vers le CO des trois volées « creuses », ce qui avait donné des accroissements de plus de 700 élèves par an, en moyenne.

La progression des effectifs du primaire a été moins forte en 2020 et en 2021 (+510 élèves par an en moyenne), d'une part parce que les effets du concordat HarmoS avaient complètement pris fin dans le primaire, et d'autre part parce que la pandémie de COVID-19 a ralenti les arrivées de l'extérieur du canton. Les apports migratoires (solde entre arrivées et départs) sont repartis à la hausse en 2022, principalement en raison des arrivées en provenance d'Ukraine, mais depuis 2023 les variations d'effectifs ont été chaque année plus modestes. Entre 2024 et 2025, les effectifs ont même connu une diminution (-90 élèves), ce qui ne s'était plus produit depuis 2012. Cela est dû à la baisse globale des naissances enregistrées depuis 2020 qui se traduit depuis 2024 par l'arrivée en 1P de volées d'importance moindre que celles quittant le primaire pour le CO.

Cinquième année consécutive d'augmentation des effectifs au cycle d'orientation

Les effectifs du CO n'ont cessé de progresser depuis 2020, année où ils avaient été particulièrement faibles avec notamment la présence simultanée des trois volées « creuses ». En 2025, le CO accueille ainsi plus de 1'800 élèves supplémentaires par rapport à 2020.

Les années 2021 à 2023 ont vu les effectifs du CO augmenter significativement, du fait de la sortie progressive des volées « creuses » et de l'entrée de volées à nouveau « pleines ». S'est ajouté l'effet de forts apports migratoires en 2022 et 2023, notamment en provenance d'Ukraine. Cela s'est traduit par une augmentation d'environ 500 élèves pour chacune de ces deux années. Les années 2024 et 2025 ont quant à elles connu des hausses plus modérées, comprises entre 250 et 300 élèves par an.

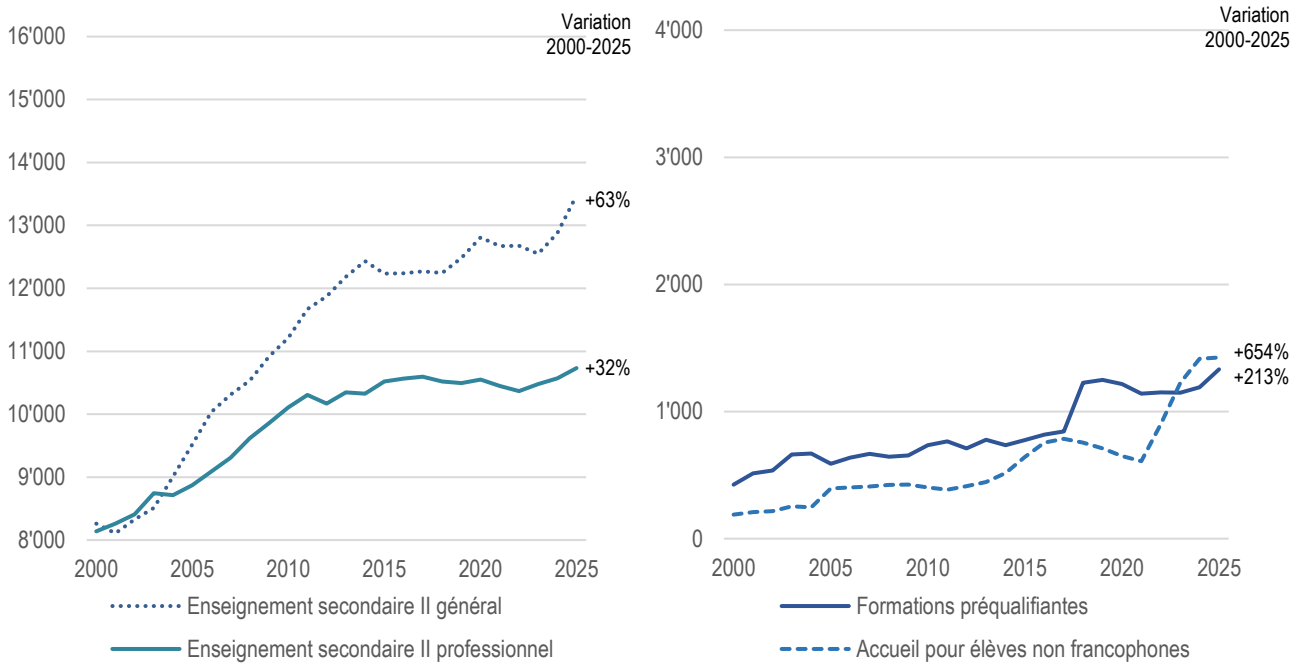
Après le passage des volées « creuses », l'enseignement secondaire II connait une augmentation très soutenue de ses effectifs en 2024 et 2025

Comparativement à la croissance particulièrement forte observée entre 2000 et 2010 (+5'400 élèves soit près de +3% en moyenne par an) les effectifs de l'enseignement secondaire II ont augmenté ensuite à un rythme beaucoup plus modéré jusqu'en 2020 (voir **A1.b**) En 2021, avec l'arrivée au secondaire II de la première volée « creuse » d'élèves (liée à l'introduction d'HarmoS onze ans auparavant), les effectifs avaient mécaniquement diminué (-354 élèves comparativement à 2020, soit -1,4%). C'était la première fois que ceux-ci baissaient depuis le début des années 2000. Cette baisse a été très ponctuelle car malgré le passage des deux autres volées « creuses », la croissance des effectifs a repris dans le secondaire II à partir de 2022. Elle est en partie due aux flux migratoires, notamment les arrivées en provenance d'Ukraine en 2022 ainsi que celles en provenance d'Afghanistan en 2023, ces dernières concernant plus spécifiquement les âges du secondaire II. Cela s'illustre par les hausses d'effectifs qui s'observent dans les classes d'accueil pour élèves non francophones (+776 élèves soit +120% entre 2020 et 2025) (voir **A1.c**).

Les effectifs de l'enseignement secondaire II général ont particulièrement augmenté depuis l'année 2000 : +5'200 élèves environ (soit +63%). Cela tient en partie à la hausse de l'attrait des formations de l'École de culture générale (ECG) avec notamment la création de la maturité spécialisée en 2005. Sur la période, la hausse a été deux fois plus faible dans le secondaire II professionnel (+2'600 élèves soit +32%). Entre 2015 et 2023, on observe des fluctuations à la hausse et à la baisse aboutissant à une relative stabilité des effectifs. En 2024 et 2025, avec l'entrée des premières volées à nouveau pleines, l'enseignement secondaire II général voit ses effectifs augmenter de manière très soutenue : +330 élèves en 2024 et surtout +600 en 2025.

L'enseignement secondaire II professionnel est moins concerné par ce phénomène (+90 élèves en 2024 et +160 en 2025), notamment parce que l'entrée directe en formation professionnelle après le CO est plus faible en proportion (en sortant de 11e, environ 4% des élèves optent pour la formation professionnelle duale et 17% entament une formation professionnelle à plein temps en école contre 62% choisissant une formation générale, voir *fiche D5 Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II*). L'entrée en formation professionnelle se fait en effet un peu plus tardivement (16 ans et demi pour la formation professionnelle plein temps et 20 ans pour la formation duale, voir *fiche D5).*

A1.c Effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II public, selon le type de filière, 2000-2025



Source : SRED/nBDS, état au 31.12

Forte hausse des effectifs dans les structures d'accueil du secondaire II depuis 2021

Les effectifs des structures d'accueil du secondaire II pour élèves non-francophones ont été multipliés par sept entre 2000 et 2025 (passant de moins de 200 élèves à plus de 1'400 élèves). Ces structures ont notamment pour fonction de permettre l'insertion dans une structure scolaire ou professionnelle genevoise des élèves allophones venant d'arriver. Après une hausse régulière depuis le début des années 2000, elles ont connu une diminution notable de leurs effectifs entre 2017 et 2021, passant de plus de 780 élèves à 600 environ, soit une baisse de -22%. Cette tendance s'est ensuite inversée à partir de 2022. Les effectifs ont ainsi plus que doublé depuis lors, atteignant 1'425 élèves en 2025, soit plus de 800 élèves supplémentaires par rapport à 2021. Relevons toutefois qu'après trois années de hausses importantes, une année de stabilité a suivi, les effectifs n'ayant quasiment pas augmenté entre 2024 et 2025.

Nouvelle hausse des effectifs des formations préqualifiantes en 2025

Les formations préqualifiantes (insertion, transition scolaire ou professionnelle, parcours individualisés [PI]) concernent quant à elles 1'332 élèves en 2025 soit une hausse de 115 élèves (+9%) par rapport à 2020 et de plus de 900 élèves par rapport à 2000 (+213%, ce qui équivaut à une multiplication par trois). Elles sont fréquentées par les élèves dont les résultats scolaires à la fin de la scolarité obligatoire ne correspondent pas aux exigences des filières certifiantes du secondaire II, rendant nécessaires une ou deux années de transition (cela concerne en 2025 environ 16% des élèves sortant du CO, voir la fiche *D4 Transitions vers l'enseignement secondaire II*). La mise en œuvre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) en 2018 avait entraîné un pic d'inscriptions dans les structures préqualifiantes cette année-là et la suivante, pour atteindre un total de 1'250 élèves. Entre 2019 et 2021, les effectifs avaient légèrement diminué puis étaient restés à peu près stables jusqu'en 2024, avant de connaître une nouvelle hausse en 2025 (+140 élèves par rapport à 2024, soit +12%).

Plus de 300 élèves supplémentaires dans l'enseignement spécialisé par rapport à 2020

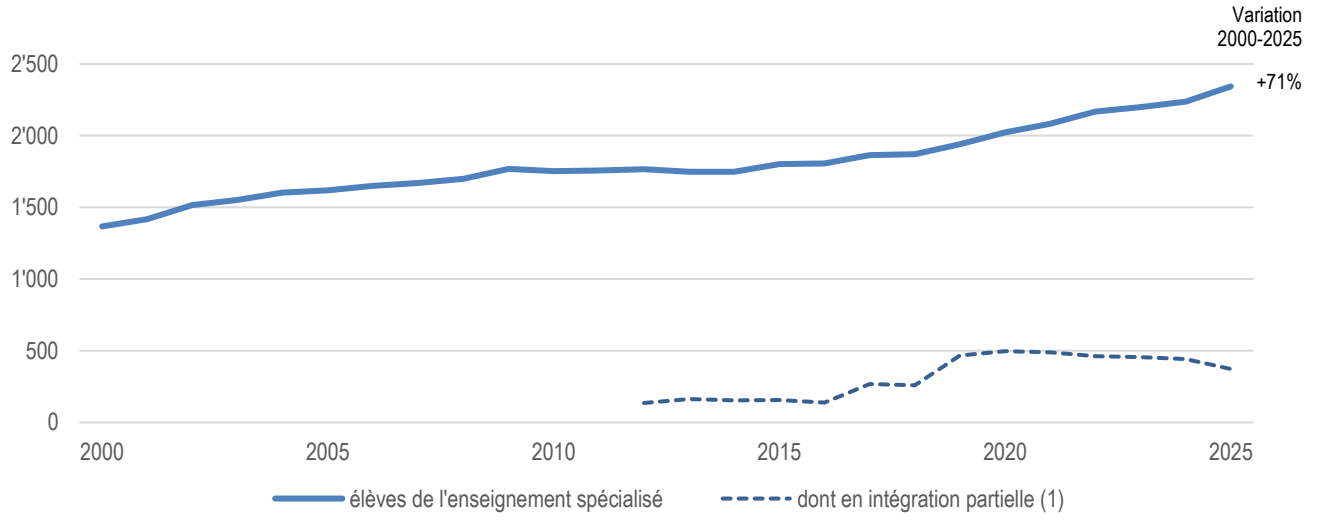
L'enseignement spécialisé public et subventionné, accueille des élèves de 4 à 20 ans pour qui l'environnement scolaire régulier n'offre pas une prise en charge à même de répondre à leurs besoins. Ces enfants présentent d'importantes difficultés d'apprentissage et/ou de développement cognitif, ou vivent avec des déficiences physiques ou mentales, ou encore avec des troubles psychiques.

Depuis 2020, l'enseignement spécialisé affiche une hausse relativement élevée de ses effectifs puisqu'en cinq ans ceux-ci ont davantage augmenté que lors des 10 années précédentes (+320 élèves soit +16% par rapport à 2020 contre +270 élèves entre 2010 et 2020), la hausse la plus importante s'étant produite en 2025 (+106 élèves). Cette évolution peut être mise en relation avec une hausse de la demande, qui s'est notamment accompagnée du développement des classes intégrées au CO (voir la fiche *B3. Élèves de l'enseignement spécialisé public et subventionné*).

Parallèlement à cette augmentation des effectifs dans l'enseignement spécialisé, on peut souligner que le nombre d'élèves suivant une double scolarité avec une intégration partielle dans l'enseignement régulier a, lui, diminué passant de près de 500 élèves en 2020 à 374 en 2025 (voir **A1.d**). Relevons par ailleurs que ces intégrations partielles concernent essentiellement les élèves de niveau primaire.

Il est possible que cette évolution soit liée à la concentration de situations complexes dans l'enseignement spécialisé et au fait que les besoins des élèves ne peuvent plus trouver réponse dans l'enseignement régulier.

A1.d Effectifs d'élèves fréquentant l'enseignement spécialisé public et subventionné, 2000-2025



(1) L'intégration partielle concerne essentiellement des élèves de niveau primaire.
N.B. Le développement de l'école inclusive a démarré en 2012. Une partie de l'augmentation des intégrations partielles entre 2015 et 2019 est due à l'amélioration de l'enregistrement de celles-ci (voir *Pour comprendre ces résultats – Élèves figurant deux fois*). C'est la raison pour laquelle la variation 2000-2025 n'est pas calculée pour les intégrations partielles.

Reprise de la croissance des effectifs de l'Université de Genève

L'enseignement tertiaire a longtemps connu une augmentation très soutenue, liée au fait que les jeunes ont globalement tendance à poursuivre plus longtemps leurs études après leur diplôme du secondaire II (voir fiches *D6. Transitions entre l'enseignement secondaire II et tertiaire* et *H3 Poursuite de la formation après une certification secondaire II)*. Un diplôme de niveau tertiaire est en effet de plus en plus demandé dans le contexte de l'économie genevoise fortement tertiarisée, qui a un important besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée. Genève est aussi un canton où le pourcentage de jeunes qui obtiennent un certificat de maturité (gymnasiale, spécialisée et professionnelle) est l'un des plus élevés à l'échelle de la Suisse (source : OFS), ce qui mène souvent à une poursuite de formation vers des études de niveau tertiaire (voir fiche *H3*).

Avec près de 2'200 étudiantes et étudiants supplémentaires, l'Université de Genève avait connu une croissance marquée de ses effectifs entre 2015 et 2020, et ce malgré le fait que l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) ne soit plus inclus dans les statistiques de l'Université depuis la rentrée 2016. Sans cette rupture de série (qui concernait environ 1'100 étudiantes et étudiants en 2020), les effectifs de l'Université auraient progressé davantage comparativement à 2015 (environ 3'250 étudiantes et étudiants supplémentaires).

Rappelons toutefois que l'année 2020 a été atypique avec une hausse exceptionnelle des effectifs d'étudiantes et étudiants en raison de la situation sanitaire et économique. La pandémie de COVID-19 avait eu cette année-là une influence sur les parcours des jeunes titulaires d'une maturité gymnasiale, dans la mesure où la transition vers l'enseignement tertiaire s'était opérée plus directement (moins d'années sabbatiques après le collège pour effectuer des voyages ou des séjours linguistiques, moins d'opportunités sur le marché du travail).

Pour les mêmes raisons, l'inversion de tendance observée après 2020 est à interpréter avec précaution : la valeur atypique de 2020 génère en effet une baisse un peu artificielle. Entre 2021 et 2023, l'Université a ainsi enregistré trois années consécutives de baisse de ses effectifs, ceux-ci passant de près de 19'100 en 2020 à moins de 17'700 en 2023 (-7%), soit un niveau comparable à celui de 2019. La croissance des effectifs de l'Université a repris en 2024 et 2025 (+560 personnes immatriculées en deux ans, soit +3,2%). Sans retrouver le niveau exceptionnel et très atypique de 2020, les effectifs sont plus élevés qu'avant la pandémie. On compte ainsi en 2025 18'241 étudiantes et étudiants.

On notera encore qu'une partie des jeunes Genevoises et Genevois ayant obtenu leur diplôme secondaire II à Genève suivent une formation universitaire dans un autre canton (voir fiche *D6 Transitions du secondaire II au tertiaire*). En 2025, elles et ils sont 34% contre 22% en 2010 (source : OFS / Système d'information universitaire suisse [SIUS]). On les trouve notamment à l'Université de Lausanne (11% des Genevoises et Genevois suivant une formation universitaire hors du canton) et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (10%). Cela représente en 2025 près de 2'700 jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques genevoises de l'éducation.

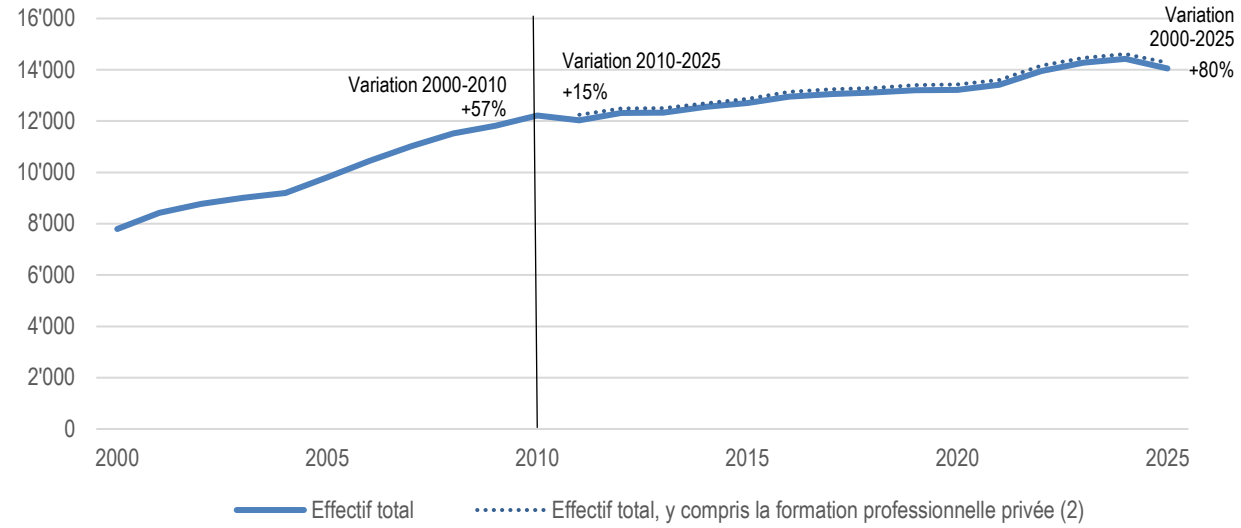
Les hautes écoles spécialisées (HES) situées sur le territoire genevois accueillent quant à elles en 2025 quasiment autant d'étudiantes et étudiants qu'en 2020 (+0,5%). Là aussi, les Genevoises et les Genevois partent un peu plus souvent hors du canton : en 2025 près de 1'500 personnes, soit 32% de celles qui suivent une formation en HES, le font dans un autre canton (contre 29% en 2020 et 26% en 2010).

En 2025, une diminution soutenue des effectifs de l'enseignement privé dans le contexte des difficultés de la Genève internationale

Les effectifs de l'enseignement privé avaient connu une croissance particulièrement élevée entre 2000 et 2010 avec près de 4'500 élèves supplémentaires, soit +57% (voir **A1.e**). L'augmentation a été de plus de 2'000 élèves entre 2011 (début de la série incluant la formation professionnelle des écoles privées, voir *Pour comprendre ces résultats*) et 2025 (+17%), plus de la moitié de la hausse ayant eu lieu entre 2020 et 2024. Après une stagnation des effectifs entre 2019 et 2020, vraisemblablement liée à la crise sanitaire et aux restrictions des déplacements à travers la planète, les effectifs de l'enseignement privé ont connu une croissance soutenue les trois années suivantes avec une hausse de plus de 1'000 élèves entre 2020 et 2023, par un « effet de rattrapage ». L'OCSTAT relevait en 2021 que le nombre d'arrivées de personnel fonctionnaire international (population ayant traditionnellement recours à l'enseignement privé pour ses enfants) était reparti à la hausse cette année-là après le net recul de 2020 [source : Bilan et état de la population du canton de Genève en 2021, OCSTAT]. En 2022 et 2023, ces arrivées s'étaient maintenues à un niveau légèrement supérieur à celui de 2021.

Mais, en 2024, la croissance des effectifs du privé a été nettement plus modeste, et 2025 a vu ceux-ci diminuer sensiblement, ce qui ne s'était pas produit depuis 15 ans. Entre 2024 et 2025, l'enseignement privé a ainsi perdu 343 élèves, soit une diminution de 2,3% de ses effectifs (voir **A1.f**). Cette baisse, qui est le résultat d'un peu plus de départs du canton en 2025 qu'en 2024 mais surtout d'arrivées moins nombreuses de l'extérieur du canton, est probablement à relier en partie aux difficultés que traverse la Genève internationale (baisse des financements notamment américains, coupes budgétaires dans les organisations internationales, déplacement d'une partie des emplois de certaines multinationales, etc.).

A1.e Effectifs d'élèves fréquentant[1] l'enseignement privé, 2000-2025



[1] Suivant leur scolarité dans les écoles du canton, indépendamment de leur lieu de domicile.
[2] Formation professionnelle privée à plein temps : CFC d'employée et employé de commerce ainsi que CFC d'informaticienne et informaticien.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 ; SRED/ Relevé statistiques fédérales (formation professionnelle privée)

Tous les degrés sont concernés par la baisse des effectifs, à l'exception de la formation professionnelle plein temps. C'est toutefois le degré primaire qui est plus particulièrement touché avec 246 élèves en moins, soit plus de 70% de la baisse totale alors que ce degré représente environ la moitié des effectifs de l'enseignement privé. La baisse concerne par ailleurs essentiellement les effectifs du primaire suivant un programme étranger (-367 élèves) ou une pédagogie spécifique (-57 élèves). Les effectifs suivant un programme suisse dans une école primaire privée ont, quant à eux, continué à augmenter (+178 élèves). On notera que cette dernière population est plus souvent de nationalité suisse et francophone (voir fiche *B4 Caractéristiques des élèves de l'enseignement privé)*.

A1.f Effectifs d'élèves fréquentant[1] l'enseignement privé et part de l'enseignement privé, 2010-2025

	2010	2011	2015	2020	2024	2025	Variation 2011-2025		Variation 2024-2025		Part du privé[4]			
							Effectifs	En %	Effectifs	En %	2010	2015	2020	2025
Primaire[2]	6'631	6'539	6'851	6'720	7'130	6'884	*Non pertinent (rupture de série en 2018)[5]*		-246	-3.5%	16.6%	16.8%	15.2%	14.8%
Secondaire I	2'951	2'880	2'920	3'095	3'371	3'306			-65	-1.9%	18.4%	18.2%	19.2%	18.2%
Sec. II général	2'633	2'610	2'932	3'405	3'926	3'861			-65	-1.7%	19.0%	19.3%	21.0%	22.3%
Sous-total	**12'215**	**12'029**	**12'703**	**13'220**	**14'427**	**14'051**	**+2'022**	**+16.8%**	**-376**	**-2.6%**	**17.5%**	**17.7%**	**17.3%**	**17.1%**
Form. prof. plein temps[3]	*Non disponible*	215	169	205	187	220	+5	+2.3%	+33	+17.6%	*Non disponible*	7.3%	7.5%	8.0%
Total	**-**	**12'244**	**12'872**	**13'425**	**14'614**	**14'271**	**+2'027**	**+16.6%**	**-343**	**-2.3%**	***n.c.***	**16.8%**	**16.8%**	**16.7%**

[1] Suivant leur scolarité dans les écoles du canton, indépendamment de leur lieu de domicile.
[2] Y compris les élèves des écoles Montessori de moins de 4 ans d'âge scolaire et les enfants des jardins d'enfants et garderies des écoles non surveillées par le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ).
[3] La part du privé est calculée en rapportant le nombre de personnes effectuant un CFC d'employée et employé de commerce dans une école professionnelle privée au nombre total de personnes effectuant ce type de CFC à plein temps dans l'enseignement public ou privé ; y compris celles et ceux effectuant un CFC plein temps d'informaticienne et informaticien en 2023 et 2025.
[4] Dans le total des effectifs de l'enseignement public et privé.
[5] Avant 2018, les programmes étrangers étaient alignés sur la structure genevoise, mais depuis ils sont classés selon leurs propres caractéristiques, ce qui a pour conséquence que seul le total des effectifs de l'enseignement privé est comparable aux années précédentes (Voir Pour comprendre ces résultats).

Source : SRED/nBDS, état au 31.12 ; SRED/Relevé statistiques fédérales (formation professionnelle privée plein temps)

Bernard Engel, Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Sarah Najjar)

Pour en savoir plus

- *Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève*.
 https://www.ge.ch/annuaire-statistique-enseignement-public-prive-geneve
- *Mémento statistique de l'éducation à Genève*.
 https://www.ge.ch/document/memento-statistique-education-geneve
- Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2025-2028. *Note d'information du SRED n°88*, juin 2025.
 https://www.ge.ch/document/40274/telecharger
- Classification CITE 2011
 http://uis.unesco.org/fr/topic/classification-internationale-type-de-leducation-cite

Pour comprendre ces résultats

Sources des données

- Les données concernant l'ensemble des élèves fréquentant le système genevois d'enseignement et de formation public (hors Université) proviennent de la base de données scolaires (nBDS) du canton de Genève. Elles reflètent l'état de la nBDS au 31 décembre de chaque année.

- Les données de l'Université et des instituts sont fournies par le Bureau des statistiques de l'Université de Genève.

- Les données relatives à l'enseignement privé (primaire à secondaire II général) proviennent de la nBDS. Les élèves fréquentant les établissements privés offrant des formations professionnelles de niveau secondaire II ou de niveau tertiaire n'y figurent pas. Sont en revanche collectées pour les statistiques fédérales (relevé SDL) les formations de niveau secondaire II à plein temps débouchant sur un CFC d'employée et employé de commerce (depuis 2011) et sur un CFC d'informaticienne et informaticien (depuis 2023). Ces données sont prises en compte dans les tableaux.

- Les données de la population résidente sont celles de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). La définition de la population prise en compte a changé en 2013 et est plus large qu'auparavant : sont dénombrées toutes les personnes ayant leur domicile (principal ou secondaire) dans le canton ; les personnes étrangères ayant une autorisation de séjour de longue durée ou de courte durée ; les personnes relevant du domaine de l'asile. Un apurement du registre des habitants a de plus été effectué en 2013.

- Les données se réfèrent à la classification CITE 2011 de l'UNESCO.

Niveaux d'enseignement (enseignement public)

Enseignement primaire : Classes de 1P à 8P HarmoS, y compris les élèves des classes d'accueil à plein temps du primaire (quelques dizaines d'élèves jusqu'en 2024 ; le dispositif a pris fin en 2025) et les élèves de l'école climatique de Boveau (Corbeyrier - VD), rattachée au canton de Genève. Des élèves de 3P-8P fréquentent également une classe d'accueil à 50% (2025 : 687 élèves).

Enseignement secondaire I : Cycle d'orientation.

Enseignement secondaire II

- Accueil et préqualifiant : Accueil : service de l'accueil pour non-francophones (ACCES II). Préqualifiant : comprend les classes préparatoires des écoles de commerce et de culture générale, les classes de transition professionnelle plein-temps et duale, les stages d'insertion COOP et dès la rentrée 2018, les formations préqualifiantes au titre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (classes préprofessionnelles duales, parcours individualisés vers l'apprentissage) ; ne sont pas comptabilisées les personnes mineures suivies par CAP Formations dans le cadre de FO18.

- Enseignement secondaire II général : Collège de Genève et École de culture générale ; y compris les formations pour adultes.

- Enseignement secondaire II professionnel : CFP Arts appliqués, Commerce, Construction, Nature et environnement, Santé social, Services et hôtellerie/restauration, Technique ; y compris les personnes suivant un apprentissage en système dual sous contrat à Genève et inscrites dans une classe intercantonale située hors de Genève ; y compris les formations professionnelles pour adultes et les passerelles vers le niveau tertiaire (École supérieure d'informatique de gestion [ESIG] et Haute école de santé [HedS]).

Enseignement spécialisé : Structures hétérogènes, structures renforcées, institutions pour déficience sensorielle et motrice, institutions pour polyhandicap. Une partie de l'augmentation des effectifs entre 2005 et 2010 est due à un recensement plus exhaustif dans la nBDS (les élèves de l'Organisation romande pour la formation et l'intégration professionnelle [ORIF] et du Centre d'appui pour déficience visuelle [CAPHV] sont enregistrés respectivement à partir de 2008 et 2009 ; cela correspond à environ 60 élèves). Les chiffres n'incluent pas le jardin d'enfants spécialisé de la Fondation Ensemble, considéré comme de l'éducation précoce spécialisée. Par ailleurs, ce total comptabilise des élèves deux fois lorsqu'ils ou elles fréquentent deux institutions (9 en 2025). Pour plus de détails, voir la fiche *B3 Élèves de l'enseignement spécialisé public et subventionné*.

Enseignement tertiaire

- Enseignement professionnel supérieur : en 2025, CFP Technique (techniciens et techniciennes), CFP Construction (techniciens et techniciennes), CFP Santé-Social, École supérieure de bande dessinée et d'illustration, École supérieure d'informatique de gestion [ESIG] ; entre 2000 et 2010, des écoles proposant des formations professionnelles supérieures ont progressivement intégré le réseau des HES.

- Hautes écoles spécialisées : Haute école d'art et de design (HEAD), Haute école de gestion (HEG), Haute école de musique (HEM), Haute école de santé (HEdS), Haute école de travail social (HETS), Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA).

- Université et instituts : à partir de la rentrée 2016, l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) n'est plus rattaché à l'Université de Genève et ses étudiantes et étudiants ne sont donc plus inclus dans les effectifs de cette dernière, d'où une rupture de série. En 2015, 823 étudiantes et étudiants fréquentaient l'IHEID (source : Université de Genève) ; leur nombre s'élevait à 1'079 en 2025 (source : OFS).

Enseignement privé

En ce qui concerne l'enseignement privé, la base de données scolaires (nBDS) du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) recense seulement les effectifs scolarisés du niveau primaire au niveau secondaire II général. S'agissant de la formation professionnelle privée, seules les données concernant les formations à plein temps aboutissant à un CFC d'employée et employé de commerce ou à un CFC d'informaticienne et informaticien (collectées dans le cadre des statistiques fédérales) sont disponibles depuis 2011. Au total, même si le recensement n'est pas exhaustif, celui-ci correspond toutefois à l'essentiel des effectifs de l'enseignement privé.

Par ailleurs, jusqu'en 2017, les programmes de formation étrangers des écoles privées étaient classifiés selon la nomenclature des programmes genevois, à savoir 8 années pour le primaire, 3 années pour le secondaire I et 4 années pour le secondaire II. Dès 2018, les programmes étrangers sont recensés de manière à refléter au mieux leurs caractéristiques propres. Cela induit une rupture de série pour chaque degré d'enseignement, et a pour conséquence qu'à partir de 2018, seul le total est comparable aux années précédentes.

Élèves figurant deux fois

Le tableau **A1.a** recense un certain nombre d'élèves ayant deux scolarités (figurant deux fois dans le total des scolarités). Il s'agit principalement des élèves de l'enseignement spécialisé au bénéfice d'une intégration partielle dans une classe régulière et que l'on comptabilise à la fois dans l'enseignement spécialisé et dans l'enseignement régulier. À noter qu'une partie de la hausse des doubles scolarités est artificielle dès 2019, en raison de l'amélioration du recensement des périodes d'intégration dans la nBDS depuis cette date. Auparavant, les intégrations durant une ou deux périodes hebdomadaires (par exemple lors d'intégrations collectives dans des cours d'éducation physique), ne donnaient pas forcément lieu à l'enregistrement d'une deuxième scolarité dans la nBDS.

Ce nombre d'élèves que l'on comptabilise deux fois n'inclut par ailleurs pas les élèves qui font à la fois un CFC et une maturité professionnelle dite « intra » (figurant une seule fois dans l'enseignement secondaire II professionnel), ni les élèves qui sont à la fois dans une classe régulière et dans une classe d'accueil du primaire (figurant une seule fois dans l'enseignement primaire). Le détail chiffré des différentes doubles scolarités figure dans le tableau T15.02.1.03 de l'Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève.

Concordat HarmoS

L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire a entraîné deux modifications importantes : d'une part l'obligation de scolarisation à 4 ans entrée en vigueur en 2011, et d'autre part une nouvelle date de référence d'entrée en 1ère primaire fixée au 31 juillet, impliquant la suppression de la dispense d'âge simple qui acceptait les individus nés jusqu'au 31 octobre. À Genève, la nouvelle date de référence a été mise en place en trois années, en supprimant progressivement la possibilité de cette dispense pour les individus nés en octobre (rentrée 2010) puis en septembre (rentrée 2011) et en août (rentrée 2012).

Cette mesure a été à l'origine de trois volées « creuses » avec chacune un déficit d'environ 350 élèves (car constituée de 11 mois de naissance au lieu de 12) à champ constant, c'est-à-dire hors changements migratoires et démographiques.

Cet effet HarmoS a touché chacune à leur tour toutes les années de scolarité de l'enseignement primaire jusqu'en 2019. La dernière volée impactée par la mise en place du concordat a quitté le CO à la fin de l'année scolaire 2022-2023. L'enseignement secondaire II a quant à lui accueilli la première volée « creuse » impactée par HarmoS à la rentrée 2021.

Formation obligatoire jusqu'à 18 ans

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (art. 194 de la constitution genevoise acceptée par le peuple en octobre 2012) poursuit deux objectifs :
(i) permettre à chaque jeune de réussir une première formation
(ii) venir en aide aux jeunes en décrochage scolaire
Concrètement, depuis la rentrée scolaire 2018, tous les jeunes habitant Genève doivent poursuivre leur formation jusqu'au jour de leur 18e anniversaire au moins.

Lien vers les données : https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques